

I. Buts

- Mise en valeur de la faune et de la flore des fonds sous marin de la Côte Vermeille.
- Promouvoir la connaissance et la compréhension du milieu sous-marin par l'émergence d'images nouvelles.

II. Conditions d'inscription

Les photographes qui n'auraient pas d'accompagnateur sont priés de le faire savoir au moment de l'inscription, afin que nous puissions leur trouver un binôme.

- **Licence Fédérale 2022 et adhérent dans un club des Pyrénées Orientales**
- Assurance complémentaire loisirs 1 minimum
- Niv 2 (CMAS 2*) minimum
- Certificat médical selon législation
- Respect des recommandations COVID en vigueur à la date concernée

III. Date et lieu

Dimanche 18 Septembre 2022 à Port-Vendres

(selon évolution dispositions et restrictions relatives à la Covid 19)

IV. Organisation générale

- Rendez-vous à 8h30 à Port-Vendres
- Une plongée dimanche matin (dominante grand angle)
- Repas pris au club
- Une plongée dimanche après-midi
- Séance de sélection de la série de photos
- Remise des prix le Mercredi 28 septembre à la Maison des Sports de Perpignan

V. Plongées

- Avec le C. A. P. Port-Vendres
- Dimanche matin (75 min maxi paliers compris, pénalité pour les retardataires), 50 images max à la sortie de l'eau.
- Samedi après-midi (75 min maxi paliers compris, pénalité pour les retardataires), 50 images max à la sortie de l'eau.

VI. Matériel

- De plongée personnel conformément à la législation en vigueur.
- Possibilité de louer une bouteille sur place ou de plonger au Nitrox après accord à l'inscription.
- De photo numérique, avec une ou plusieurs cartes qui seront formatées par l'organisation. Prévoir un maximum de 50 images par plongée de compétition.
- Les cartes seront récupérées après la première plongée, puis restituées avant la deuxième plongée et enfin récupérées après la deuxième plongée.

VII. Organisateur

- Didier Aussel, 06.99.61.78.15
- Hervé Ménard, 07.86.63.68.44

VIII. Règlement

A l'issue de sa sélection, chaque compétiteur sélectionnera une série de trois (minimum) à six (maximum) images, macro et grand angle confondues.

Au cours des deux plongées de compétition :

- Formatage des cartes mémoires sur le quai/bateau en début de chaque manche.
- Seul le JPG sera pris en compte dans la compétition. Le double enregistrement (RAW et JPG) est autorisé.
- Interdiction de tout matériel informatique sur le bateau.
- Autorisation d'effacer ou d'utiliser les outils de correction d'images intégrés à certains boîtiers y compris le recadrage; ces manipulations peuvent se faire sur le bateau ou dans l'eau, dans la limite du temps de la manche.
- Aucune manipulation ni effacement d'images n'est autorisé après la fin de la manche jusqu'à la remise des cartes mémoires à l'organisation qui s'effectue sur le bateau durant les trajets de retour au port.
- Le contenu de chaque carte est transféré dans un dossier portant le numéro du compétiteur sur les ordinateurs de l'organisation après chaque manche. Seules 50 images par manche seront retenues par l'organisation (extraction aléatoire de photos par l'organisation si plus de 50 photos ont été prises durant la manche).
- Les cartes sont restituées à leur propriétaire pour sélection.

Au cours de la séance de sélection :

- Chaque photographe apporte son ordinateur et fait sa sélection.
- L'organisateur prélève sur son propre disque les trois (voire jusqu'à six) fichiers sans post traitement sélectionnés et effectue lui-même les seules modifications autorisées pour ces images (orientation : verticale ou horizontale et le cas échéant inversion de l'image : miroir droite-gauche) en présence et sous contrôle du concurrent à partir de la liste des fichiers sélectionnés.

IX. Programme de la journée de compétition (18 septembre)

- 8h30-9h : accueil/vérification des documents
- 9h : préparation matériel plongée et formatage des cartes photo
- 9h30 : départ bateau sur site "grand angle" : 75 min de plongée max paliers compris
- 12h00 : repas pris au restaurant du Club de plongée (inclus dans le tarif de l'inscription)
- 13h00-13h30 : rendu des cartes photos/préparation matériel plongée et photo
- 13h30 : départ bateau pour "site macro" : 75' de plongée max paliers compris
- 16h15-18h15 : sélection de la série photo et remise au jury

X. Critères de notation des images

- Rareté des espèces
- Difficulté d'approche
- Emotion animalière
- Qualité graphique ou technique de l'image
- Qualité émotionnelle ou artistique
- Respect du thème : le regard animalier
- Présence d'au moins une photo d'ambiance

Les photo d'ambiance seront notées sur six points et les photo de proxi/macro sur quatre points.

Important : deux classements seront établis : l'un pour les photographes ayant utilisé un appareil reflex ou hybride et un deuxième classement pour ceux ayant utilisé un appareil compact.

XI. Jury

5 membres (biologistes, photographes, partenaires) sélectionnés par les organisateurs.

XII. Modalités

- Le compétiteur-photographe est l'auteur et en tant que tel, reste seul propriétaire de ses œuvres.
- Il autorise le CODEP66 et les sponsors à utiliser dans un but non lucratif les fichiers images (promotion et enseignement).
- En cas d'utilisation, l'auteur devra être cité.
- Toute autre utilisation fera l'objet d'un accord préalable des auteurs.

XIII. Partenaires

- CODEP66 de la FFESSM
- C. A. P. Port-Vendres
- Club photo vidéo FLASHBELLINE

MODALITE D'INSCRIPTION

Compétition limitée à 12 compétiteurs

Inscriptions auprès de Didier Aussel avant le 30 août 2022

Inscription dans l'ordre d'arrivée et à réception du chèque qui sera encaissé début septembre
70 euros par compétiteur ou accompagnateur plongeur incluant deux plongées, le déjeuner du 18 septembre au restaurant du club et la soirée de remise des prix du 21 septembre.

Bulletin d'inscription

à imprimer, compléter et envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Didier Aussel

24 rue de la Tramontane

66430 Bompas

accompagné du chèque de 70€ à l'ordre du CODEP66

Nom :

Prénom :

Club d'affiliation 2022 :

Club adhérent des Pyrénées Orientales :

Numéro de Licence :

Niveau de plongée :

Date de la dernière plongée :

Matériel de plongée que vous aurez besoin de louer pour la journée du 18 septembre :

Matériel qui sera utilisé pour les deux manches de prise de vues :

appareil reflex/hybride

appareil compact

Numéro de téléphone :